

Réunion du 23 juin 2016 à 21 heures 00

Convocation en date du 17 juin 2016.

Sont présents :

M. BECARD Nicolas, M. BILLEPINTE Thierry, M. DUCOURNAU Marc, Mme GAYRIN Laure,
M. HARDUYA Franck, M. LABORDE Patrick, Mme LACASSIN Dominique, M. PAGES Lilian.

Absents excusés : Mme CAMICAS Anne-Marie, M. FAUQUÉ Olivier, M. GOMINON Jean-Marc.

Secrétaire de séance : M. LABORDE Patrick.

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 21 heures 15.

Le procès-verbal de la réunion du 31 mai 2016 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

A. D. M R.

Patrick LABORDE fait le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 17 juin 2016.

Au cours de l'année 2015, le service d'aide et d'accompagnement à domicile a réalisé 47 029 heures de prestations (en augmentation de 10 %) auprès de 350 clients-usagers répartis sur 31 communes.

L'ADMR emploie 68 personnes essentiellement à temps partiel.

67 % des prestations sont réalisées dans le cadre de l'APA.

JURÉS D'ASSISES.

Le tirage au sort du 18 juin 2016, à la mairie de Viella, a désigné Madame Simone FAUQUÉ.

POMPIERS

La passation de commandement à la caserne des pompiers de Riscle a eu lieu le 17 juin ; le nouveau chef de corps est le lieutenant CAZAUS.

INVESTISSEMENT 2016

- L'escalier de l'église de Lapujolle a été remplacé par l'entreprise BOUSSES, il reste à passer une lasure.
- Patrick Laborde suggère l'achat de 40 chaises pour l'église de Lelin pour un montant de 1000 €, les membres présents du conseil municipal donnent leur accord à l'unanimité.

PROGRAMME VOIRIE 2016

Après la réunion avec le technicien « voirie » de la Communauté des Communes, les priorités définies sont les suivantes :

- P1 Rechargement VC n° 10 dit chemin de Clérat
- P2 Rechargement VC n° 9 dit chemin de Lescure
- P3 Rechargement d'une partie de la VC n° 5 de l'église de Lapujolle à l'intersection Soubot
- P4 Rechargement VC n° 19 dit chemin de l'Intendant
- P5 Rechargement VC n° 3 dit chemin de Labarrère
- P6 Rechargement d'une partie de la VC n° 6 du silo du Claux au camping.

MODIFICATION du TABLEAU des EMPLOIS

A compter du 1^{er} juillet 2016, après l'avis émis par le Comité Technique Paritaire placé auprès du Centre de Gestion du Gers, le tableau des emplois soumis aux membres du conseil municipal est le suivant :

Emplois permanents	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Temps non complet	Fonctions
<u>Administratif</u> Secrétaire de mairie	A	1	1	14 heures	Préparation et suivi des décisions du maire et du conseil municipal, finances
<u>Technique</u> Adjoint technique 2 ^{ème} classe	C	1	1	15 heures	Entretien bâtiments communaux, cimetières, voirie et espaces verts.

Les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité, adoptent ce nouveau tableau des emplois.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES

-Projet EDucatif Territorial

Le Projet EDucatif Territorial (PEDT), permet d'élaborer un projet de parcours éducatif avant, pendant et après l'école pour les enfants scolarisés de 3 à 12 ans et leurs parents.

Un comité de pilotage est chargé de surveiller la mise en œuvre du projet, de réorienter certaines actions et d'évaluer les différents objectifs programmés.

Ce PEDT, prévu sur 3 années, mais révisable tous les ans, privilégiera trois axes :

- développer la citoyenneté
- assurer la continuité éducative sur les temps de l'enfant
- améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap, allophones et issus de familles itinérantes

La mise en place du PEDT se fera avec le concours des associations et des institutions en utilisant au maximum les infrastructures existantes....

- OPAH

L'étude pour la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est lancée.

Cette OPAH durera entre 3 et 5 ans.

Elle sera financée par l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) pour les privés et par le département pour les collectivités.

L'OPAH est prévue pour les travaux d'aide à l'autonomie (monte-escalier, aménagement des sanitaires.....) et d'économie d'énergie d'un montant global plafonné à 15 000 euros.

Des aides du Fonds Régional d'Intervention (Pays Val d'Adour) peuvent être attribuées pour amener une habitation à l'étiquette D (énergie) ainsi que des primes d'Etat (PALULOS).

L'éligibilité est soumise à un plafond de 17 911€ par an de revenu du foyer fiscal.

Un « parcours confiance » existe pour les personnes âgées ou ayant de faibles revenus.

- Conseil d'école

L'effectif du RPI pour la rentrée de septembre 2016 est en légère hausse, 91 enfants plus 9 Tous petits.

Une infirmière est intervenue pour parler du sommeil et de la nutrition.

Les enfants sont allés au festival « Spirale à histoires », ont participé aux rencontres sportives à Riscle, ont fait un voyage de fin d'année et ont suivi des cours de prévention routière (théorie et pratique).

Peu de travaux sont à envisager autant à l'école de Saint Mont qu'à celle de Saint Germé, seulement des réparations de plafonds, restauration de jeux, trous à boucher dans la cour.

Le projet d'école s'axera autour de la pratique de l'anglais et du numérique.

L'association de parents d'élèves a vendu des chocolats pour les fêtes de Noël, des serviettes de bains avec les dessins des enfants, des gâteaux et organise le repas de fin d'année.

La réunion s'achève à 23 heures 30.

M. **BECARD** Nicolas

M. **BILLEPINTE** Thierry

M. **DUCOURNAU** Marc

Mme **GAYRIN** Laure

M. **HARDUYA** Franck

M. **LABORDE** Patrick

Mme **LACASSIN** Dominique

M. **PAGES** Lilian

